



Réunion du 26 février 2015

- La deuxième réunion s'est déroulée en présence des trois O.S. principales et chacun a pu présenter son cahier de NAO.
- Elle nous a présenté le contexte économique de l'entreprise compris dans celui du grand Dijon et de la conjoncture sociale de la France actuelle. Depuis l'arrivée de notre directeur, il y a peine deux ans, les chiffres n'arrêtent plus de pleuvoir à en croire qu'ils sont malheureux avec ce qui remonte au groupe KEOLIS. Pour nous cette présentation est tronquée comme d'habitude :



- La présentation des comptes de l'entreprise montrent de bons résultats en 2014 avec une prime qualité qui devrait augmenter encore en 2015. Ce bon résultat est dû à plusieurs éléments caractéristiques :

- a) De meilleurs recettes dus à une augmentation de Trafic de 10% (5.5% de recettes en plus).
- b) Une gestion des charges plus intéressante suite à des reports fait vers 2015 pour des enquêtes et un prix du gasoil à la baisse en fin d'année.
- c) Des recettes d'infractions en hausse.

- Il manque le retour du CICE (crédit impôts et crédits compétitivité) que l'état a reversé à Keolis Dijon et qui est remonté au groupe à 80%, sans en redistribuer aux salariés.

- Et comme depuis longtemps ce que nous appellerons aujourd'hui une commode (qui est fait de multiples tiroirs à ressort pour remonter de l'argent au groupe sans en distribuer aux salariés → plus de la moitié des formations soit 2.2% du chiffre d'affaire) car cela fait des années que le groupe fait remonter par le biais de la formation des « dividendes » importantes → Paiement des formations à l'IK (Institut Keolis).

- La direction a repris les demandes de chaque organisation syndicale en chiffrant les demandes de celle-ci :

- **Pour la CFDT → 1,5M€**

- a) Valeur du point (2.5%) → 1M€
- b) Prime de fin d'année en 13^{ème} mois → 40K€
- c) Prime de vacance à 800€ → 350K€
- d) Le reste des demandes : primes diverses, points de coeff aux agents, ... → 110K€

- **Pour FO → 4M€**

- a) Valeur du point (2%) → 800K€
- b) Coeff 215 Cr → 600K€
- c) Heure de nuit + plus incidences de 10Mn supp sur les temps de trajets → 600K€
- d) Prime CICE → 450K€
- e) Prime de vacances comme un 13^{ème} mois → 2.2M€

- **Pour la CQT → 6M€**

- a) Valeur du point (5%) → 2M€
- b) Prime exceptionnelle de 600€ → 650K€
- c) Prime de vacances comme un 13^{ème} mois → 2.2M€
- d) Ticket repas → 450K€
- e) Le reste des demandes (Dont les samedis à 25%) pour plus de 700K€





S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

- Chaque point a été disséqué par la direction et mis sous forme de drapeau (Noir rouge et orange) en fonction de ce que veut discuter la direction **Noir** : NON, **Rouge** : On regarde, **Orange** : on vous fait des propositions. Ces derniers ne serait pas prompt à augmenter le point indice « 100 », au vu de la conjoncture économique, mais serait plus sur le fait de laisser des primes (non pérennes), du aux bons résultats de l'an dernier.
- **Comme nous l'exprimions dans le dernier communiqué, nous ne nous laisserons pas abuser!!!!** En effet comme nous le signalons chaque année depuis assez longtemps le groupe en gestion de l'entreprise fait des retours à son groupe très positifs. Les comptes KEOLIS DIJON sont dans le positif, l'entreprise se porte bien, malgré les faibles marges qui existent dans le transport comme ils le disent à grand renforts de chiffres. Ceci est le travail de tous les salariés et chacun doit pouvoir le récupérer dans ces négociations. Nous attendons que la direction nous fasse de vraies propositions.

La prochaine rencontre se fera le 18 mars

PRIÈRE DU MATIN

*Notre père qui est au bureau,
Que le travail soit léger,
Que les patrons partent en vacances,
Que notre volonté soit faite
Au bureau comme à la maison.
Donne-nous aujourd'hui un jour de congé,
Une semaine de récupération,
Et un mois de réflexion.*



*Pardonne-nous nos absences,
Comme nous pardonnons aussi,
A ceux qui nous font travailler.
Ne nous soumet pas aux observations,
Aux baisses de salaire,
Aux embargos et aux heures supplémentaires.
Mais délivre-nous de cet enfer.
Car c'est à toi qu'appartient le pouvoir
D'augmenter notre salaire et nos jours de congé,
Tout en diminuant notre travail,
Amen.*

Le délégué syndical
F.Vandenbroucke

